

# DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

## COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le dix neuf décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents: Mmes et MM Roger COHARD, André PLISSON, Sophie HUYGHE, Philippe DALBON, Claudine FRANCILLARD, Karim DALIBEY, Pierre BARUZZI, Marie-Claude CERANA, Jean-Louis DELBES, Delphine DUMINI, Thierry GALIFOT, Nicole JOULIA, Jérôme LOOSDREGT, Stéphanie MENGOLLI, Claude ORTOLLAND, Antoinette PALMER, Michel SALVI, M. Robert COUPLAIX

Ont donné procuration : Mme Florence FAIS à Delphini DUMINI  
Mme Valérie GUGLIELMO-VIRET à Jérôme LOOSDREGT  
Mme Anne DALESSIO à Marie-Claude CERANA  
M. Lionel ARGOUD à Karim DALIBEY

Secrétaire de séance : Mme Antoinette PALMER

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	Date de la convocation :	Date d'affichage de la convocation :	Date d'affichage des délibérations :
22	Vendredi 15 décembre 2017	Vendredi 15 décembre 2017	Mardi 26 décembre 2017

#### **9 – Ouverture de crédits N°1 – Budget communal et Actisère**

Par délibération en date du 21 mars 2017, le Conseil municipal a adopté le budget général de la commune ainsi que ses budgets annexes.

Postérieurement à cette adoption, des ajustements comptables doivent être réalisés.

Il est ainsi proposé de prendre une décision modificative pour le budget communal et budget annexe Actisère.

#### **Budget communal :**

Section d'investissement		
	Compte	Montant
<b>Débit</b>	c.2115	363 185,21 €
<b>Crédit</b>	c.27638	363 185,21 €

**Budget annexe Actisère :**

<b>Section de fonctionnement</b>		
	<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
<b>Débit</b>	c.71355/042	363 185,21 €
<b>Crédit</b>	c.7015	363 185,21 €

<b>Section d'investissement</b>		
	<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
<b>Débit</b>	c.1068	221 193,53 €
<b>Débit</b>	c.168741/168748	363 185,21€
<b>Crédit</b>	c.3355/040	584 378,74 €

**Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées ci-dessus.

**Décision : Adopté à l'unanimité**

